

Certificate of Advanced Studies HES-SO en Gestion de projets culturels et musicaux

Descriptif de module

Filière(s)	Post-grade
Orientation(s)	Gestion de projets culturels et musicaux
1. Intitulé	
Intitulé du module	Gestion de projets
Code	
Type du module	☒ Formation principale ☐ Formation spécifique ☐ Formation complémentaire
Niveau du module	☐ 1 ^{er} , 2 ^{ème} semestre
Site	☐ Genève ☒ Neuchâtel
Niveau du cours	☐ Module sur un semestre ☒ Module sur deux semestres consécutifs
2. Organisation	
Crédits ECTS	3
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais
3. Prérequis	
Formation initiale	Formation supérieure (Bachelor ou équivalent)
Admission	Réussir les épreuves d'admission : Examen du dossier (dont descriptif du projet) et entretien.
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Comprendre les enjeux actuels relatifs à la bonne gestion d'un projet • Fixer des objectifs réalistes • Tracer le fil rouge d'un projet • Établir les grands axes de travail • Maîtriser la base de l'évaluation de projet • Planifier de manière performante les étapes du projet	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Unités d'enseignement : • Méthodologie, objectifs • Planification évaluation • Études de cas Le contenu de chaque cours est communiqué par l'enseignant-e en début de session.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
Chaque unité d'enseignement est évaluée par le biais d'un examen écrit. L'évaluation de chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une note de 1 à 6 par 1/10ème de point. Seuil de réussite : 4. L'évaluation du module correspond au résultat de la moyenne des notes des 3 unités d'enseignement (note finale). En cas de note inférieure à 4 et égale ou supérieure à 3,5, la ou les unités d'enseignement dont la note en est la cause peut (vent) faire l'objet d'une remédiation.	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	☒ Remédiation possible ☒ Pas de répétition
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation de l'examen porte sur l'ensemble du champ étudié correspondant, ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e.
8. Remarques	
La contribution de personnalités invitées dans le cadre du module fait partie intégrante de la formation. La réalisation de ce module est placée sous la responsabilité du comité académique.	
9. Bibliographie	
Bibliographie à titre indicatif : • Buttrick, R. <i>Gestion de projets</i>. Éditions Pearson / Village Mondial. ISBN 978-2-7440-6260-5. (2008). • Hougron, T. <i>La conduite de projets</i>. Édition Dunod. ISBN 978-1-10-052965-0. (2012). • Raynal, S. <i>Le management par projet</i>. Les Éditions d'Organisation. ISBN 2-7081-1933-8. (2003).	
10. Enseignant-e-s	
Selon liste mise à jour annuellement	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	07.10.2024
Instance de validation	Conseil de domaine Musique et arts de la scène
Historique	Relecture et mise à jour RMI 14.08.2024